



COMMUNIQUÉ

(Sept-Îles, le 15 juillet 2013) La MRC de Sept-Rivières tient à informer toutes les personnes concernées et intéressées par les aides financières que le programme de mise en valeur du milieu forestier – Volet II est aboli. La MRC a reçu une correspondance le vendredi 12 juillet dernier afin de nous informer que la ministre des Ressources naturelles, madame Martine Ouellet a annoncé la mise en place du Programme de développement régional et forestier.

Il n'y aura plus de Volet II tel que nous l'avons connu depuis ces 20 dernières années. Les orientations du nouveau programme seront connues qu'à l'automne prochain.

Nous communiquerons un nouvel avis pour vous transmettre les nouveaux développements sur le programme de développement régional et forestier dès que nous en connaissons les modalités. La nouvelle enveloppe passerait de 33 millions à 23 millions pour l'ensemble du Québec.